

Communiqué de presse

Fort-de-France, le 13 juin 2023

LES TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES ET AUX PARTICULIERS À LA MARTINIQUE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2023

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) publie deux notes de conjoncture financière relatives aux taux des crédits à La Martinique:

- [Taux des crédits aux entreprises au 1er trimestre 2023](#)
- [Taux des crédits aux particuliers au 1er trimestre 2023](#)

La remontée des taux de crédits, dans le sillage de celle des taux directeurs de la BCE (+250 pdb en 2022), se poursuit en 2023. Les taux de crédits en Martinique évoluent conjointement avec ceux de l'Hexagone.

NOUVELLE HAUSSE DES TAUX DE CRÉDITS AUX ENTREPRISES

Le taux moyen des **crédits à l'équipement** s'établit à 3,54 %, en hausse de 95 pdb entre octobre 2022 et janvier 2023. La durée moyenne de financement diminue légèrement, s'élevant à 13 ans ce trimestre (après 14 ans).

Le taux moyen des **crédits de trésorerie échéancée** est le seul orienté à la baisse ce trimestre. Il s'établit à 2,42 % (-22 pdb), soit un niveau de taux inférieur à celui des autres géographies étudiées.

Le taux moyen des **découverts** s'inscrit en très forte hausse, et atteint 8,96 % (+683 pdb). À noter que les taux des derniers trimestres étaient singulièrement faibles, en lien avec certains découverts atypiques en termes de montants (très élevés) et de taux (particulièrement favorables).

Les écarts de taux (taux généralement supérieurs en Martinique) sont très faibles pour les crédits à l'équipement et immobiliers, mais importants pour les découverts. Les durées moyennes de financement sont globalement plus longues en Martinique, tout comme la part des financements à taux fixe.

POURSUITE DE LA REMONTÉE DES TAUX DE CRÉDITS AUX PARTICULIERS

Le taux moyen des **crédits à l'habitat** s'élève à 2,15 % en janvier 2023, soit une hausse de 38 pdb sur le trimestre, et de 83 pdb sur l'année. Il est inférieur au taux moyen en France entière (2,20 %). Le montant moyen est stable autour de 180 000 euros, tout comme la durée moyenne de financement à 20 ans.

La hausse du taux moyen des **prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation** est un peu plus marquée, soit +80 pdb sur le trimestre et 111 pdb sur l'année. Le taux moyen s'établit ainsi à 4,79 %, soit en deçà du taux moyen en France entière (4,98 %). Le montant moyen diminue faiblement, à 17 000 euros (après 18 000 euros au trimestre précédent), tandis que la durée moyenne est stable à 5 ans.

Comme au trimestre précédent, le taux moyen des **découverts** affiche l'augmentation la plus marquée. Il s'élève à 9,00 %, soit une hausse de 103 pdb sur le trimestre et de 129 pdb sur l'année. Il reste significativement supérieur au taux moyen en France entière (5,49 %).

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Contact presse : Adrien BOILEAU- tél : 0596 59 44 14, adrien.boileau@iedom-martinique.fr